

Avril - Mai 2011

OBOTELA Rashidi Noëli

## REP. DEM. DU CONGO

La CENI a-t-elle réussi son examen de passage ?

Par la décision N° 017/CENI/BUR/11 du 30 avril 2011, le Bureau de la CENI a rendu public le calendrier complet des élections 2011-2013. C'est la résultante d'une série de consultations menées par le Bureau de la CENI auprès des partis politiques, des organisations de la Société civile et des confessions religieuses.

La CENI a, sur papier, relevé le défi de l'élection présidentielle en fixant la tenue de celle-ci au 6 décembre 2011. La prestation de serment du Président élu est fixée au 20 décembre 2011. Le processus électoral s'étendra, selon ce calendrier, jusqu'au 8 juillet 2013 avec l'investiture des Maires par les Gouverneurs de Province.

Les réactions, après cette publication, ont salué ce calendrier. Toutefois, l'opposition a, à l'issue de sa réunion du 6 mai 2011, fait des observations sur ce calendrier. Il en ressort notamment que « l'opposition politique réaffirme sa décision irrévocable de participer aux prochaines échéances électorales dans un climat transparent, démocratique et apaisé. L'opposition politique soutient mordicus que le calendrier électoral publié par la CENI est inconstitutionnel et irréaliste ! ». Cette déclaration se termine par une sévère mise en garde au Bureau de la CENI et au Gouvernement en les rendant « responsables de l'échec du processus électoral s'ils refusent de prendre en considération toutes ses préoccupations relatives au caractère inconstitutionnel et irréaliste du calendrier électoral, à l'assainissement de l'environnement politique, à la sécurisation des élections, à la révision et à l'audit du fichier électoral ainsi qu'à l'entretien d'un dialogue permanent entre partenaires au processus électoral ».

Historien. Professeur à l'Université de Kinshasa, Faculté des Lettres.  
E-mail : nobotela2005@yahoo.fr

## Le naufrage d'une embarcation : la Ministre Laure Kawanda perd son poste

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai 2011, une embarcation ayant à son bord plus de deux cents personnes avait chaviré sur la rivière Kasai, à la hauteur du village Katoka à près de 50 Km de Tshikapa. Ce naufrage aurait fait plus de cent disparus.

Suite à cet accident, le Gouvernement a déclaré 3 jours de deuil national. Par la même occasion et sur ordre du Président de la République, Mme Laure Kawanda, Ministre des Transports et Voies de communication, a été révoquée du Gouvernement, le 3 mai 2011, pour négligence.

A ce jour, Mme Laure Kawanda est le 4<sup>ème</sup> Ministre à quitter le Gouvernement. Cette situation pourrait ouvrir la voie à un prochain remaniement gouvernemental.

## Le projet d'une nouvelle loi électorale rejeté par les députés

En prévision des élections de 2011, le député Tunda ya Kasenda avait déposé la proposition d'une nouvelle loi électorale. Le débat y relatif prévu pour le 11 avril 2011 n'a pu se dérouler suite à une motion incidentielle qui rejetait l'idée d'une nouvelle loi en remplacement de celle de 2006.

## Tension au MLC

Le Collège des fondateurs a décidé, le 18 avril 2011, de démettre le Secrétaire Général François Muamba de ses fonctions en le remplaçant par l'Honorable Thomas Luhaka Losendjola. S'estimant victime d'une injustice, M. François Muamba a porté l'affaire devant les instances judiciaires, c'est-à-dire devant le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe.

M. José Makila Sumanda, ancien Gouverneur de l'Equateur, qui avait quitté le MLC, a présenté son parti, le 13 avril 2011, au cours d'un point de presse. Cette formation, « l'Alliance des Travailleurs Congolais pour le Développement » (ATD) se dit au centre, c'est-à-dire « ni à gauche ni à droite ».

Pendant que le MLC semble être ballotté entre plusieurs rivages, le Président National Jean-Pierre Bemba a, de sa cellule de prison de La Haye, exhorté ses partisans à garder espoir et à résister aux manipulations des adversaires. Son message était contenu dans une lettre ouverte datée du 13 avril 2011 et lue aux militants, le 30 avril 2011.

## Le Gouverneur Richard Ndambu : une victoire sans oripeaux

M. Richard Ndambu, ancien Gouverneur de la Province du Bandundu, accusé par l'Assemblée provinciale de détournement de fonds publics et de mal

gouvernance, a été déchu, le 11 mars 2011, par une motion de défiance de l'Assemblée provinciale votée par 43 députés sur 75 membres. Richard Ndambu avait introduit une requête en annulation auprès de la Cour Suprême de Justice. Cette haute institution a statué, le 26 avril 2011, en déclarant inconstitutionnelle la motion de défiance de l'Assemblée provinciale pour irrégularités.

La réhabilitation prononcée par la Cour Suprême a provoqué des troubles avec mort d'hommes au chef-lieu de la Province. Face à cette situation, le retour de M. Ndambu devient incertain et requiert, d'après certaines voix, une solution politique.

### Majorité présidentielle : la réponse du PALU très attendue

Le passage de l'Alliance de la Majorité Présidentielle (AMP) à la Majorité Présidentielle (MP) laisse planer encore des nuages dans le ciel. Lors de différentes adhésions enregistrées au Stade Vélodrome de Kintambo, les observateurs avertis n'ont pas vu le PALU (Parti Lumumbiste) accourir. Pourtant cette formation avait scellé, depuis 2006, une alliance avec l'AMP. Pourquoi cette lenteur dans la signature de la Charte de la Majorité Présidentielle, en dépit de toutes les explications fournies ? Les hésitations du PALU ne cachent-elles pas d'autres motivations ? Les militants de la base comprennent-ils l'importance de tous ces changements ? Le patriarche serait-t-il candidat à la présidentielle ?

### Le Président du Sénat honoré par la République française

La résidence officielle de l'Ambassadeur de France en RD Congo a servi, le 4 mai 2011, de cadre à la décoration du Président du Sénat, l'Honorable Léon Kengo wa Dondo. Il a bénéficié de « la plus belle distinction de la République française » pour ses qualités « d'homme d'Etat, homme sage que l'on consulte, homme de droit qui rappelle les règles, homme d'expérience qui garde la foi dans l'avenir, homme d'ouverture... ».

Réagissant à l'éloge de l'Ambassadeur de France, l'Honorable Kengo a reconnu que : « ...dans la vie, il faut savoir s'adapter aux situations ! De peur de heurter, de vexer... En somme, il faut cultiver l'humilité, la modestie, dans la grandeur et la dignité ».

### Le calvaire des Congolais expulsés d'Angola continue...

Depuis plusieurs mois, le flot des Congolais expulsés d'Angola se poursuit. Le Kasai Occidental a enregistré, au cours du mois d'avril, près de 5.397 personnes dont les enfants de 0 à 7 ans (au nombre de 92) et des femmes violées (79 cas). Selon un rapport du Coordonnateur de Caritas-Développement de Luebo, la situation des personnes entrées par les sept postes frontaliers est difficile. Ces expulsés ont été victimes de tortures et viols.

## L'eldorado minier de l'Est de la RDC, désormais sous surveillance

La levée de la décision présidentielle intervenue, le 10 mars 2011, la ruée vers les mines paraît préoccuper les Etats-Unis. Ils tiennent à mettre hors d'état de nuire des groupes maffieux qui favorisent l'exploitation et le commerce illicités des minerais à l'Est du pays. Pour contribuer à cette lutte, ils ont consenti la somme de 11 millions de dollars en vue de soutenir les actions sur terrain. L'annonce en a été faite le 5 mai 2011 par Mme Susan Page, la Sous-secrétaire adjointe américaine au Département d'Etat en charge de l'Afrique australe.

Cette lutte pour consolider la traçabilité des richesses minières sortant de la RD Congo demeure un long combat pour lequel on ne sent pas se manifester la volonté de coopérer de la partie congolaise.

## La Banque Centrale du Congo (BCC) se réjouit de la bonne tenue des indicateurs macro-économiques

Pour le Gouverneur de la BCC, M. Jean-Claude Masangu, « l'année 2010 a été la meilleure de dix dernières années en termes de résultats macroéconomiques ». Il a fait cette déclaration, le 4 mai 2011, à l'occasion de la présentation du rapport sur « les Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne ».

La bonne tenue de ce cadre macroéconomique ne cesse d'apporter à la RDC d'autres gains. En effet, la RDC a obtenu, le 26 avril 2011, l'annulation de 1.823.769.000 USD de dette de la part des Etats-Unis.

Ces bonnes nouvelles sont encore loin de toucher la bourse des plus démunis. Les biens de consommation connaissent une instabilité des prix. Le pouvoir d'achat de la population congolaise reste très faible.

## AFRIQUE

Le BURKINA FASO a connu une série de mutineries depuis le 14 avril 2011 à Ouagadougou et qui se sont étendues au reste du pays. Les soldats de la Garde Présidentielle ont pris d'assaut les rues de la Capitale, tirant en l'air et pillant boutiques et magasins. Ils ont aussi incendié la résidence du Chef d'Etat-major particulier du président Compaoré ! Au pouvoir depuis 24 ans, le Président Compaoré fait face, pour la première fois, à une telle situation. Pour reprendre en mains la situation, il a limogé le Gouvernement et nommé un nouveau Premier Ministre jusqu'alors Ambassadeur à Paris. Dans ce nouveau gouvernement, il s'est réservé le poste de ministre de la Défense.

La CÔTE-D'IVOIRE : le 10 avril 2011 marque la fin de l'aventure du Président Laurent Gbagbo. Tout est parti quelques jours plus tôt du Nord du pays avec l'offensive des Forces Armées de la République de la Côte-d'Ivoire (FARCI) qui ont fini par investir Abidjan. C'est le 10 avril 2011 que la résidence présidentielle a été attaquée par les de l'ONUCI et quelques éléments des Forces